



Certificat de Qualification Professionnelle

ALS-AGÉE

Animateur de Loisir Sportif

Option: *Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression*



Du 10 octobre 2020 au 18 avril 2021
Draguignan



Le CQP ALS AGEE est un diplôme de la branche professionnelle du sport qui permet d'exercer à titre professionnel, contre rémunération, le métier d'animateur sportif professionnel dans les conditions suivantes :

- Uniquement pour donner des cours collectifs.
- Pour des cours appartenant aux catégories suivantes : «renforcement musculaire», «techniques douces» (stretching, gymnastique...), «expression», «techniques cardio».

Contenu de la formation : 170 heures

112h de formation, 5h de positionnement, 3h de certification et 50h en structure d'alternance.

Participer à la vie de l'association: décrire le fonctionnement de la structure; se positionner parmi les acteurs de l'environnement sportif; distinguer les obligations légales de l'employeur/de l'animateur sportif.

Encadrer tous les publics: distinguer les caractéristiques des différents publics; différencier les comportements à tenir pour chaque public; repérer les capacités et limites des publics en utilisant différents outils d'évaluation; alimenter la motivation des pratiquants.

Préparer une action d'animation: délimiter le rôle de l'animateur de loisir sportif; construire une séquence, une séance, un cycle d'animation sportif; s'appuyer sur des connaissances scientifiques; respecter les logiques et les fondamentaux des activités.

Animer, encadrer une action d'animation: énoncer, démontrer, répéter les consignes de sécurité; adapter la pédagogie au public; adapter le contenu aux comportements.

Tarifs:

1950.00 euros

Prérequis de la formation :

- Être âgé(e) au minimum de **18 ans**.
- Être **titulaire du PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Présenter une **attestation de pratique** d'activités sportives dans une même famille d'activités d'une durée minimale de **140h dans les 3 dernières années** précédant l'inscription.
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités sportives.

Périodes de formation :

Pré-Rentrée : 23/10/2020

Regroupements : 06 au 08/11/2020 - 11 au 13/12/2020 - 15 au 17/01/2021 - 12 au 14/02/2021 - 19 au 21/03/2021

Certifications : 08/03/21 (UC1) - 17 et 18/04/2021 (UC2/3)

Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison des Sports du Var

133 Boulevard Général Brosset 83200 TOULON

04 94 46 01 92 - acdoss@cdos83.fr - www.cdos83.fr